



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 janvier 1999

Acquisition [REDACTED] - Rue de Ribray

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 Janvier 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT,
M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Jacques VANDIER donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Frédéric ROUILLE

DELIBERATION D99022

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 1999

Urbanisme & Affaires Immobilières

Acquisition [REDACTED] Rue de Ribray

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des recherches de stationnement dans la partie de la Rue de Ribray, située entre la rue du Général Largeau et la rue du Clou-Bouchet, un Emplacement Réserve n° 19 au Plan d'Occupation des Sols de 160 m² est prévu sur le terrain de la Gendarmerie cadastré section DM n° 575 . Celle-ci souhaite procéder à un échange de terrain plutôt qu'à une cession. A cet effet, la propriété de Mademoiselle [REDACTED] sise [REDACTED], cadastrée section DM n° 556 d'une superficie de 56 m², jouxtant la Gendarmerie, actuellement en vente, devrait permettre de procéder à un échange.

Le prix d'acquisition du [REDACTED] est de 120.000 F dont 5.000 F de meubles (conforme à l'avis du Service des Domaines).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus aux conditions énoncées ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les actes notariés à intervenir ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à faire procéder à la vente publique des meubles à la Salle des Ventes, rue de la Gare ;
- Les prix ainsi que tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés pour l'acquisition au chapitre 906-6511-2138 du Budget et pour la vente des meubles au chapitre 906-6511-2174 du Budget ;
- approuver le principe de l'échange de biens entre Ville et Gendarmerie qui permettra ensuite à la Ville de réaliser les places de stationnement prévues au Plan d'Occupation des Sols en emplacement réservé, le détail de la transaction faisant l'objet, après négociations, d'une nouvelle délibération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)